

Réponse du Conseil administratif à la question écrite de M. Pierre Maudet, du 16 janvier 2002, intitulée: «Promotion de la Ville de Genève auprès des fédérations sportives internationales».

TEXTE DE LA QUESTION ÉCRITE

De nombreuses fédérations sportives internationales ont leur siège sur les rives du lac Léman, sans doute en raison du paysage magnifique, probablement eu égard à la concentration de celles-ci en un espace géographique confiné, certainement grâce à la présence d'organisations faitières importantes telles que le Comité international olympique et assurément pour des motifs fiscaux.

Compte tenu de ces facteurs objectifs qui poussent ce type d'organisations à s'installer dans notre région, considérant que l'apport de ces implantations en termes touristique, économique et d'image de marque est unanimement reconnu, notamment dans les milieux politiques, et relevant que plusieurs fédérations sportives internationales se sont récemment installées dans la périphérie lausannoise au cours des derniers mois après avoir lancé un ou plusieurs «appels d'offres» à toute ville désireuse de les accueillir, je pose les deux questions suivantes:

1. Quelles démarches concrètes le Conseil administratif a-t-il entreprises à ce jour pour attirer sur le territoire de la Ville de telles organisations – petites ou grandes? Et avec quels résultats sur les cinq dernières années?
2. Quelles démarches concrètes le Conseil administratif compte-t-il entreprendre dans les semaines, mois et années à venir dans ce sens? Avec quelle stratégie, quels objectifs et en y mettant quels moyens?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif est conscient de la nécessité d'attirer à Genève des organisations sportives d'envergure internationale. Ces dernières années, deux projets d'implantation à Genève de fédérations sportives ont d'ailleurs été examinés, ceux de l'UFA et de la FIBA.

En son temps, l'UFA avait pris contact avec la Ville de Genève afin de trouver un terrain au bord du lac. Malgré les démarches entreprises avec le soutien du Département des travaux publics, aucune solution satisfaisante ne put être trouvée.

Il y a deux ans, la FIBA a pris la décision de transférer son siège de Munich à Genève, où la fédération avait été créée septante ans plus tôt. La possibilité d'installer la FIBA sur une parcelle à Malagny fut tout d'abord examinée, en collaboration avec M. Lamprecht, mais ce projet n'aboutit pas.

Les surfaces nécessaires furent trouvées ultérieurement sur le site de Blandonnet, où la FIBA prendra possession de ses locaux en juin 2002, mois au cours duquel la fédération fêtera son 70^e anniversaire. Une manifestation de basket de rue sera en outre organisée.

Des démarches ont manifestement été effectuées pour attirer à Genève des fédérations sportives dans les prochains mois, témoignant de l'attention que nous portons à cette question.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le conseiller administratif:
André Hediger

Le 20 mars 2002.